

(1)

— N° 105. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1855.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1856.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1855, s'élèvent à fr.	2,426,454 67
Ceux proposés pour 1856 montent à la somme de	2,570,582 67
Le Budget de 1856 présente donc une différence en moins de fr.	55,852 »

Les explications qui vont suivre permettront d'apprécier les changements, du reste fort peu nombreux, apportés à ce Budget.

CHAPITRE V.

FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.

L'art. 22 présente une augmentation de 500 francs pour les émoluments d'un cavasse à adjoindre au consulat à Beyrouth; elle est compensée par une réduction équivalente sur l'art. 23.

CHAPITRE VII.

COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.

Une somme de 500 francs est transférée de l'art. 29 à l'art. 26, afin de permettre au Gouvernement d'augmenter les traitements reconnus insuffisants des professeurs de langue anglaise aux écoles de navigation d'Ostende et d'Anvers.

L'art. 32 est augmenté d'une somme de 23,748 francs pour le service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York et entre Anvers et Rio de Janeiro. Cette augmentation, et même l'art. 32 tout entier, comme il est expliqué dans les développements, ne constituent qu'une dépense apparente, l'État devant percevoir d'une main les taxes qu'il rembourse de l'autre. Le Budget des Voies et Moyens porte en recette ce qui est ici porté en dépense.

CHAPITRE VIII.

MARINE.

Les articles 36 et 48 sont augmentés, le premier de 2,400 francs, le second de 3,000 francs. Ces augmentations sont la conséquence de la construction d'un bateau pilote à hélice.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La situation prospère de la caisse de prévoyance autorise une réduction de 5,000 francs sur l'art. 46.

La somme de 80,000 francs, portée au Budget de 1855 pour la construction d'un bateau pilote à hélice, ne figure plus dans celui de 1856.

RÉCAPITULATION.

CHAPITRES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
V.	ART. 22. — Indemnités pour un drogman, sept cavasses employés dans diverses résidences en Orient et pour un capou-oglan	500 »	»
»	ART. 23. — Frais divers	»	500 »
VII.	ART. 26. — Écoles de navigation. — Personnel	500 »	»
»	ART. 29. — Frais divers et encouragements au commerce.	»	500 »
»	ART. 32. — Service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York, et entre Anvers et Rio de Janeiro	25,748 »	»
VIII.	ART. 36. — Pilotage. — Personnel	2,400 »	»
»	ART. 46. — Dotation à la caisse de prévoyance	»	5,000 »
»	ART. 48. — Bâtiments de l'État. — Matériel des divers Services	3,000 »	»
»	» Construction d'un bateau pilote.	»	80,000 »
		50,148 »	86,000 »
		AUGMENTATIONS.	30,148 »
			DIFFÉRENCE EN MOINS 55,852 »

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1856, à la somme de *deux millions trois cent soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-deux francs soixante-sept centimes* (2,370,582 67), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 5 février 1855.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Affaires Étrangères,***H. DE BROUCKERE.**

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département
des Finances,*

LIEDTS.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE I^{er}.					
<i>Administration centrale.</i>					
1	Traitement du Ministre	21,000	°		
2	— du personnel des bureaux	108,491	°		
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	5,500	°		
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000	°	179,591 °	
5	Matériel	37,000	°		
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	8,000	°		
CHAPITRE II.					
<i>Traitements des agents politiques.</i>					
7	Missions en Allemagne	101,000	°		
8	France	45,000	°		
9	Grande-Bretagne	62,000	°		
10	Italie	37,000	°		
11	Pays-Bas	59,000	°		
12	Russie	62,000	°		
13	Brésil	18,000	°	466,000 °	
14	Danemark, Suède et Hambourg	15,000	°		
15	Espagne	15,000	°		
16	États-Unis	18,000	°		
17	Portugal	15,000	°		
18	Turquie	27,000	°		
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	°	12,000		
CHAPITRE III.					
<i>Consulats.</i>					
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	82,600	°	82,600 °	
A REPORTER. . . . fr.		716,101	°	12,000 °	728,101 °

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1850.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	716,191 »	12,000 »	728,191 »
	CHAPITRE IV.			
	<i>Frais de voyage.</i>			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'adminis- tration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . .	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>			
22	Indemnités pour un drogman, sept cavasses, employés dans di- verses résidences en Orient, et pour un capou-oglan	6,550 »	»	80,000 »
23	Frais divers	75,470 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>			
24	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité	»	36,000 »	40,000 »
25	Dépenses imprévues non libellées au Budget	4,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	<i>Commerce, navigation, pêche.</i>			
26	Écoles de navigation.	Personnel	16,420 »	»
27		Frais divers.	7,280 »	
28	Chambres de commerce	12,000 »	»	»
29	Frais divers et encouragements au commerce.	15,200 »		
30	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, sauf pour le service de navigation à vapeur entre la Belgi- que et le Brésil, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'exercice 1856, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service.	Personnel	1,050 »	»
31		Frais divers.	115,350 »	
	Service de navigation à vapeur entre Anvers et New- York, subside accordé en vertu du n° 1 de l'art. 10 de la convention du 29 mai 1855.	28,800 »	»	319,600 »
52	Service de navigation à vapeur entre Anvers et Rio de Janeiro, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 6 de la convention du 25 avril 1854	49,500 »	»	
53	Pêche maritime	Personnel	7,950 »	»
54		Primes	92,050 »	
55	Coutume à Lamina, chef des Nalous; pour l'exercice 1855	5,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	1,190,291 »	48,000 »	1,238,291

POUR L'EXERCICE 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,190,291 »	48,000 »	1,238,291 »
	CHAPITRE VIII. MARINE. <i>Pilotage.</i>			
36	Personnel	170,850 »	»	
37	Remises à payer aux pilotes et autres dépenses relatives au pilotage (crédit non limitatif).	200,610 »	»	
	<i>Passage d'eau.</i>			
38	Personnel	11,850 »	»	
	<i>Police maritime.</i>			
59	Personnel	25,400 »	»	
40	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (cré- dit non limitatif).	4,000 »	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
41	Personnel	14,300 »	»	1,129,291 67
	<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>			
42	Traitement des courriers et agents.	14,330 »	»	
	<i>Bâtiments de l'État.</i>			
43	Personnel	255,851 67	»	
44	Vivres	88,600 »	»	
45	Secours aux marins blessés, à leurs veuves, etc., et médica- ments	4,000 »	»	
46	Dotation à la caisse de prévoyance	5,000 »	»	
47	Magasin	2,000 »	»	
48	Matériel des divers services	552,500 »	»	
	A REPORTER fr.	2,319,682 67	48,000 »	2,367,582 67

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	2,519,582 67	48,000 »	2,567,582 67
	CHAPITRE IX.			
	<i>Perception des droits de chancellerie à Paris.</i>			
49	Personnel	5,000 »	»	5,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES . fr.	2,522,582 67	48,000 »	2,570,582 67

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 5 février 1855.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du Département des Finances,*

LIEDTS.

(9)

DÉVELOPPEMENTS

DE

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Pour l'exercice 1856.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	»	Traitement du Ministre	
<i>Traitement du personnel des bureaux.</i>			
		Nombre d'AGENTS.	APPOINTEMENTS par an.
	a.	12	27,100
	b.	3	4,000
	c.	5	13,646
	d.	4	11,300
2	e.	7	21,290
	f.	a) 7	15,700
	g.	13	13,485
	h.	b	2,000
5	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	
<i>Matériel.</i>			
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais	
3	b.	Éclairage et chauffage	
	c.	Entretien des locaux du ministère, achat et entretien de meubles, etc.	
	d.	Fonds secrets	
6	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.			

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
108,491	»	1048,91	108,491	»	»	
3,500	»	3,500	3,500	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
11,600	»	37,600	37,600	»	»	
5,500	»					
7,500	»					
15,000	»					
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
179,591	»	179,591	179,591	»	»	

a) Dans ce chiffre est compris la somme de 3,600 francs pour traitement de disponibilité d'un fonctionnaire malade.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des titres	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.		
7	»	MISSIONS EN ALLEMAGNE. — Traitements de trois envoyés extraordinaires et ministres plénipoten- tiaires, de deux secrétaires, et frais de chancellerie
8	»	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
9	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
10	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ou de deux chefs de mission, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
11	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
12	»	RUSSIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
13	»	BRESIL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident.)
14	»	DANEMARK, SUÈDE ET HAMBOURG. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident.)
15	»	ESPAGNE. — Traitement d'un chargé d'affaires (Ministre résident.)
16	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires
17	»	PORTUGAL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident.)
18	»	TURQUIE. — Traitement d'un chargé d'affaires, d'un drogman, d'un chancelier, et frais de chan- cellerie
19	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
20	»	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
21	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de cour- riers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
101,000	»	101,000	101,000	»	»	
45,000	»	45,000	45,000	»	»	
62,000	»	62,000	62,000	»	»	
37,000	»	37,000	37,000	»	»	
39,000	»	39,000	39,000	»	»	
62,000	»	62,000	62,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
a) 27,000	»	27,000	27,000	»	»	a) Chargé d'affaires. fr. 15,000
»	12,000	12,000	12,000	»	»	Drogman 6,000
						Chancelier 5,000
						Frais de chancellerie 1,000
						Fr. 27,000
454,000	12,000	466,000	466,000	»	»	
82,600	»	82,600	82,600	»	»	
82,600	»	82,600	82,600	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.		
22	"	Indemnités pour un drogman, sept cavasses employés dans diverses résidences en Orient, et pour un capou-oglan
25	"	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents b); achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais de recouvrement de droits de chancellerie c); frais extraordinaires et accidentels
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
24	"	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité
25	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.		
26	"	Écoles de navigation } Traitements de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gardien de l'école d'Anvers d)
27	"	
28	"	Chambres de commerce
29	"	Frais divers et encouragements au commerce d)
30	"	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, sauf pour le service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1856, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service. } Traitement du secrétaire de la commission directrice des services à voiles, ainsi que de l'expert des navires pour les mêmes services
31	"	
32	a.	Service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York, subside accordé en vertu du n° 1 de l'article 10 de la convention du 29 mai 1855 fr. e) 28,800 "
	b.	Service de navigation à vapeur entre Anvers et Rio de Janeiro, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 6 de la convention du 25 avril 1854 f) 20,500 "
33	"	Pêche maritime } Indemnités des commissions spéciales de surveillance de la pêche et des experts
34	"	
35	"	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1855
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES; POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
a) 6,530	"	6,530	6,030	500	"	a) Alexandrie. — Droguan . . . fr. 1,000 Alexandrie. — Carasse . . . 780 Beyrouth. — Id. 500 Bucharest. — Id. 1,000 Constantinople. — Id. 900 Dardanelles. — Id. 500 Smyrne. — Id. 1,000 Tripoli. — Id. 100 Constantinople. — Capou-oglan. . . 600
73,470	"	73,470	73,970	"	500	
80,000	"	80,000	80,000	500	500	Fr. 6,330
DIFFÉRENCE. fr.				"		b) Sur les secours provisoires accordés à l'étranger par les agents diplomatiques et consulaires, il a été recouvré par les soins de l'administration centrale :
"	36,000	36,000	36,000	"	"	En 1852 fr. 4,008 81 En 1853 1,538 46 En 1854 3,062 37
4,000	"	4,000	4,000	"	"	Ces secours ont été remboursés, les uns par les personnes qui les avaient reçus, les autres par les bureaux de bienfaisance.
4,000	36,000	40,000	40,000	"	"	c) La rentrée des droits de chancellerie perçus à l'étranger donne lieu à des frais de change, de banque, etc. Avant 1853, ces frais étaient prélevés sur les recettes; depuis 1853, ils sont imputés sur l'art. 25.
16,420	"	16,120	15,920	500	"	d) Les traitements des professeurs de langue anglaise aux écoles de navigation ne s'élevaient qu'à 700 francs pour le professeur de l'école d'Ostende et à 500 francs pour celui de l'école d'Anvers. Il a été reconnu indispensable d'affecter une somme de 500 francs à l'augmentation de ces traitements, qui resteront encore bien modérés. Aucune charge nouvelle n'en résultera, puisque l'art. 29 est réduit d'une somme égale.
7,280	"	7,280	7,280	"	"	
12,000	"	12,000	12,000	"	"	
15,200	"	15,200	15,700	"	500	e) Ce chiffre est calculé sur le pied de deux départs par mois.
4,030	"	4,030	4,030	"	"	f) Les calculs pour le Budget de l'exercice 1855, ont nécessairement été faits sur des données hypothétiques, la construction des navires n'étant pas encore commencée. D'après les renseignements fournis actuellement par la compagnie, le tonnage des bateaux à vapeur de la ligne de Rio sera de 1000 tonneaux. Pendant les premiers mois de 1856, deux navires feront le service, et il y aura un départ tous les deux mois, tant d'Anvers que de Rio; les navires seront portés à trois dans le courant de la même année, et les départs auront alors lieu de mois en mois.
113,350	"	113,350	115,350	"	"	D'après les bases indiquées, il y aura à payer, en 1856, pour les trois navires : Pour droits de tonnage, sur le pied de 95 centimes par tonneau à chaque première entrée et à chaque première sortie fr. 5,700 Pour droits de pilotage, huit sorties et huit entrées, environ 13,200 Pour frais de phares et fanaux 1,600
49,300	"	49,300	23,552	23,748	"	ENSEMBLE fr. 20,500
7,950	"	7,950	7,950	"	"	
92,050	"	92,050	92,050	"	"	
5,000	"	5,000	5,000	"	"	
319,600	"	319,600	293,852	24,248	500	Il est à remarquer que les dépenses comprises sous ce n° 32, ne sont qu'apparentes, l'État devant percevoir d'une main les taxes qu'il remboursera de l'autre.
Augmentation. fr.				23,748		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE VIII.			
MARINE.			
<i>Pilotage. — Personnel.</i>			
ANVERS.			
a.	1	inspecteur commissaire permanent de la navigation	fr. 6,000 »
b.	1	chef des pilotes à terre	2,400 »
c.	1	pilote de 1 ^{re} classe, sous-chef	1,200 »
d.	1	greffier-receveur	2,800 »
e.	1	commis	1,500 »
f.	1	aide-commis	900 »
g.	1	concierge	840 »
h.	1	patron pilote	960 »
i.	2	matelots à 840 francs.	1,680 »
j.	1	mousse	300 »
k.	1	chef canotier	1,200 »
l.	2	pilotes de 1 ^{re} classe à 960 francs	1,920 »
m.	8	— de 2 ^e — à 840 —	6,720 »
n.	26	— de 3 ^e — { 9 à 720 francs 6,480 » 17 à 600 — 10,200 » }	16,680 »
o.	7	élèves pilotes à 540 francs	3,780 »
p.	4	rameurs à 840 francs.	3,360 »
SENEGAT ET WILLEBROECK.			
q.	1	agent à Sennegat	150 »
r.	1	— à Willebroeck	150 »
TERNEUZEN.			
s.	4	pilotes à 720 francs	2,880 »
t.	1	agent à 600 —	600 »
FLESSINGUE ET LA MANCHE.			
u.	1	sous-inspecteur.	3,200 »
v.	1	chef des pilotes à terre	2,400 »
w.	1	commis	1,800 »
x.	9	patrons { 1 à 1,080 francs a) 1,080 » 8 à 960 — 7,680 » }	8,760 »
y.	20	pilotes de 1 ^{re} classe à 720 francs	14,400 »
z.	36	— de 2 ^e — à 600 —	21,600 »
aa.	3	chefs canotiers. à 960 —	2,880 »
bb.	18	élèves à 480 —	8,640 »
cc.	18	matelots. à 480 —	8,640 »
dd.	10	canotiers à 840 —	8,400 »
ee.	1	mécanicien. à 2,400 — b)	2,400 »
A REPORTER.			fr. 139,140 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
						<p>a) L'organisation comporte des patrons de première et de deuxième classe. Tous avaient ce dernier grade et plusieurs depuis douze ans. Le plus ancien a été promu au grade de patron de première classe; il commandera le bateau à hélice.</p> <p>b) Cette demande d'allocation est la conséquence de la construction d'un bateau-pilote à hélice; elle a été prévue dans l'Exposé des motifs remis à la section centrale en 1854.</p>

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VIII (SUITE).				
OSTENDE.				
		REPORT	fr.	159,140 »
	<i>ff.</i>	1 inspecteur		2,500 »
	<i>gg.</i>	1 sous-chef des pilotes		1,200 »
	<i>hh.</i>	1 commis	a)	1,500 »
	<i>ii.</i>	1 concierge		310 »
	<i>jj.</i>	1 signaleur.	a)	480 »
	<i>kk.</i>	2 patrons pilotes à 1,020 francs		2,040 »
	<i>ll.</i>	12 pilotes . . . à 720 —		8,640 »
36 (suite).	<i>mm.</i>	4 élèves pilotes à 480 —		1,920 »
	<i>nn.</i>	4 matelots . . à 480 —		1,920 »
<i>Personnel des phares et fanaux.</i>				
	<i>oo.</i>	Sur la côte de Flandre		5,000 »
<i>Personnel du feu flottant.</i>				
	<i>pp.</i>	Traitement		6,000 »
			Fr.	170,850 »
REMISES A PAYER AUX PILOTES. (CRÉDIT NON LIMITATIF.)				
<i>Station d'Anvers.</i>				
	»	45 % à la remonte en amont d'Anvers		1,900 »
	»	66 % à la descente		2,870 »
	»	30 % à la descente en aval d'Anvers		38,000 »
	»	20 % à la remonte.		27,000 »
<i>Station de Terneuzen.</i>				
	»	92 % à la descente		2,600 »
<i>Station de Flessingue.</i>				
	»	45 % à la sortie et à l'entrée		73,500 »
	»	Remises aux élèves pilotes et matelots.		8,080 »
			A REPORTER.	fr. 153,950 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
170,850	»	170,850	168,450	2,400	»	
170,850	»	170,850	168,450	2,400		

a) Le Budget de 1855 comprenait 1,260 francs pour un commis et 840 francs pour un signaleur à Ostende. Le traitement du commis est de 1,500 francs depuis 1852; 480 francs suffisent pour le signaleur.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		<i>Station d'Ostende.</i>	
			REPORT. fr. 153,930 »
	»	55 % à l'entrée.	10,300 »
	»	25 % à la sortie	8,000 »
		<i>Remises diverses.</i>	
	»	2 % à payer à la caisse de pensions du pilotage	11,360 »
	»	3 % de la recette d'Ostende pour le traitement du receveur du pilotage.	2,000 »
37	»	3 % de la recette à Gand	400 »
(suite).	»	1 1/2 % de la recette à Anvers, pour le traitement du receveur du droit de fanal.	800 »
	»	0 % de la recette à Ostende	300 »
	»	Payement à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu de l'art. 50, § 2 du règlement pour l'exécution de l'article 9 du traité du 19 avril 1839, et du chapitre II, section première, du traité du 5 novembre 1842, relativement au pilotage et à la surveillance commune	12,000 »
	»	Restitution de droits indûment perçus.	1,500 »
			Fr. 200,610 »
		<i>Passage d'eau. — (Personnel.)</i>	
	»	2 capitaines à 1,500 francs	5,000 »
	»	2 machinistes, dont un à 2,400 et un à 2,000 francs	4,400 »
	»	1 chauffeur	1,200 »
38	»	2 timoniers à 900 francs.	1,800 »
	»	2 nettoyeurs d'embarcadères.	1,100 »
	»	1 — —	150 »
	»	Dépenses imprévues	200 »
			Fr. 11,850 »
		<i>Police maritime. — (Personnel.)</i>	
		ANVERS.	
	»	1 Commissaire maritime de 2 ^e classe. fr.	4,000 »
	»	1 — — 3 ^e classe	2,000 »
	»	1 — — 4 ^e classe.	1,500 »
39	»	1 commis	1,200 »
	»	3 agents à 720 francs	2,160 »
	»	1 inspecteur des émigrants.	400 »
			A REPORTER, fr. 11,260 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
170,850	»	170,850	168,450	2,400	»	
200,610	»	200,610	200,610	»	»	
11,850	»	11,850	11,850	»	»	
383,310	»	383,310	380,910	2,400	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
385,310	»	385,310	380,910	2,400	»	
25,400	»	25,400	25,400	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
412,710	»	412,710	410,310	2,400	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT Alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
412,710	»	412,710	410,310	2,400	»	
14,300	»	14,300	14,300	»	»	
427,010	»	427,010	424,610	2,400	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.									
		REPORT. fr.									
		CHAPITRE VIII (suite).									
		<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>									
		TRAITEMENTS DES COURRIERS ET AGENTS.									
		»	1 agent à Ostende								2,000 »
		»	1 chef-courrier								2,000 »
		»	2 courriers à 1,400 francs								2,800 »
42		»	1 commis								400 »
		»	Transports des lettres, selon contrat								2,800 »
		»	1 agent à Bruxelles								3,750 »
		»	Agence à Douvres								600 »
											Fr. 14,550 »
		<i>Bâtiments de l'État. — (Personnel).</i>									
NOMBRE.	GRADES.	Brick Duc de Brabant.	Goëlette Louise-Marie.	Milles-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.		
3	Capitaines lieutenants de vaisseau a)	1	1	»	»	1	»	{ Activité . . . 7,600 » Disponibilité . 5,066 67 }	20,266 67		
4	Lieutenants de vaisseau de 1 ^{re} classe	1	»	2	»	»	1	{ Activité . . . 5,040 » Non-activité . 1,650 » }	10,770 »		
3	Id. id. de 2 ^e classe	1	1	1	»	»	» 5,600 »	10,800 »		
9	Enseignes de vaisseau	3	2	3	»	»	1	{ Activité . . . 2,520 » Non-activité . 950 » }	21,110 »		
2	Aspirants de 1 ^{re} classe	1	1	»	»	»	» 1,260 »	2,520 »		
2	— de 2 ^e classe	1	1	»	»	»	» 945 »	1,890 »		
3	Aspirants de 2 ^e classe, à admettre éventuellement à l'École militaire	»	»	»	3	»	» 945 »	2,855 »		
2	Ingénieurs de 1 ^{re} classe	»	»	1	1	»	» 5,040 »	10,080 »		
1	Chirurgien-major de 1 ^{re} classe	1	»	»	»	»	» 5,040 »	5,040 »		
1	— de 2 ^e —	»	1	»	»	»	» 3,600 »	3,600 »		
3	— aides-majors	»	»	»	3	»	»	{ 2,520 » 2,100 » }	7,140 »		
1	— sous-aide	»	»	»	»	1	» 1,400 »	1,400 »		
									A REPORTER. fr. 103,451 67		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
427,010	»	427,010	424,610	2,400	»	
14,350	»	14,350	14,350	»	»	
441,360	»	441,360	438,960	2,400	»	<p>a) Le chiffre total de cet article est le même qu'au Budget précédent. La somme devenue disponible par le décès d'un officier supérieur a été partiellement employée à la promotion d'un aspirant de 1^{re} classe au rang d'enseigne, et à celle d'un chirurgien aide-major à celui de chirurgien-major de 2^e classe; ces nominations ont eu lieu en 1854. L'excédant est destiné à augmenter le nombre des aspirants de 1^{re} et de 2^e classe qui font actuellement défaut dans le personnel, à donner un avancement à un officier d'administration et à porter le nombre des mouses de 17 à 19.</p>

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							REPORT	fr
		CHAPITRE VIII (SUITE)								
NUMÉRO	GRADES.	Brick Duc de Brabant	Golette Louise Marie	Milles-postes	Autres services	Disponibilité	Non relévit	MONTANT	TOTAL	
								DE LA SOLDE		
								REPORT	fr 105,431 67	
1	Commissaire de 2 ^e classe	1	»	»	»	»	»	3,200 »	3,200 »	
1	Sous-commissaire de 1 ^{re} classe	»	»	»	1	»	»	3,000 »	3,000 »	
2	— de 2 ^e —	»	1	»	1	»	»	2,520 »	5,040 »	
2	Ecrivains	1	»	»	1	»	»	945 »	1,890 »	
1	Cambusier	1	»	»	»	»	»	516 »	516 »	
1	Aide-cambusier	»	1	»	»	»	»	384 »	384 »	
2	Infirmiers	1	1	»	»	»	»	384 »	768 »	
1	Second maître de manœuvres	1	»	»	»	»	»	900 »	900 »	
3	Contre-maitres de 1 ^{re} classe de manœuvres	1	1	3	»	»	»	720 »	3,600 »	
3	— de 2 ^e — —	1	1	»	1	»	»	648 »	1,044 »	
2	— de 3 ^e — —	2	»	»	»	»	»	600 »	1,200 »	
4	Quartiers-maitres de manœuvres	2	2	»	»	»	»	540 »	2,160 »	
1	Contre maître de canonage de 2 ^e classe	1	»	»	»	»	»	648 »	648 »	
2	Quartiers maitres — —	1	1	»	»	»	»	540 »	1,080 »	
1	Second maître charpentier	»	»	»	1	»	»	900 »	900 »	
1	Contre-maitre charpentier de 1 ^{re} classe	1	»	»	»	»	»	720 »	720 »	
1	— — de 2 ^e —	»	1	»	»	»	»	648 »	648 »	
5	— — de 3 ^e —	»	»	3	»	»	»	600 »	1,800 »	
1	Quartier-maitre charpentier	1	»	»	»	»	»	540 »	540 »	
2	Contre-maitres voiliers de 3 ^e classe	1	1	»	»	»	»	600 »	1,200 »	
1	— forgeron	1	»	»	»	»	»	600 »	600 »	
5	Maitres d'hôtel de commandant	1	1	3	»	»	»	{ 4 à 516 » 1 à 384 »	2,832 »	
1	— des officiers	1	»	»	»	»	»	1 à 384 »		
5	Coqs	2	1	»	»	»	»	516 »	1,548 »	
2	Aides coqs	1	1	»	»	»	»	384 »	768 »	
								A REPORTER	fr 141,337 67	

45
(suite)

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
441,560	»	441,560	438,960	2,400	»	
441,560	»	441,560	438,960	2,400	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.							REPORT. fr.
CHAPITRE VIII (SUITE).									
NUMÉRO.	GRADES.	Brick Duc de Brobant.	Goëlette Louise-Marie.	Malles-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.
REPORT. fr. 141,337 07									
1	Tailleur	1	"	"	"	"	"	516 "	516 "
1	Cordonnier	1	"	"	"	"	"	516 "	516 "
1	Barbier.	1	"	"	"	"	"	584 "	584 "
2	Clairons de 2 ^e classe	2	"	"	"	"	"	584 "	768 "
1	— de 5 ^e —	"	1	"	"	"	"	536 "	536 "
2	Tambours.	1	1	"	"	"	"	536 "	672 "
1	Fifre	1	"	"	"	"	"	584 "	584 "
44	Matelots de 1 ^{re} classe	12	8	18	6	"	"	516 "	22,704 "
51	— de 2 ^e —	18	10	"	5	"	"	584 "	11,904 "
60	— de 5 ^e	25	15	5	17	"	"	536 "	20,160 "
43 (suite).	19 Mousses	9	7	"	5	"	"	156 "	2,964 "
	5 Machinistes	"	"	5	"	"	"	2,400 "	7,200 "
	5 Premiers chauffeurs.	"	"	5	"	"	"	1,400 "	4,200 "
	15 Chauffeurs.	"	"	13	"	"	"	516 "	6,708 "
	Chaudronniers et personnel supplé- mentaire, à la journée	"	"	"	"	"	"		7,878 "
	Indemnité de mer aux commandants	1	"	"	"	"	"	1,200 "	1,200 "
		"	1	"	"	"	"	1,200 "	1,200 "
		"	"	5	"	"	"	{ 1 à 1,500 "	5,300 "
		"	"	5	"	"	"	{ 2 à 900 "	
	— aux enseignes	"	"	5	"	"	"	500 "	1,500 "
Fr. 255,851 67									
A REPORTER. fr.									

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
441,560 »	»	441,560 »	438,960 »	2,400 »	»	
235,831 67	»	235,831 67	235,831 67	»	»	
677,191 67	»	677,191 67	674,791 67	2,400 »	»	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
677,191 67	»	677,191 67	674,791 67	2,400 »	»	
88,600 »	»	88,600 »	88,600 »	»	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	10,000 »	»	5,000 »	a) Jusqu'ici une partie de cette somme a été employée à payer les pensions de quelques veuves d'officiers de marine, par ce que le fonds spécial, créé sous le titre de caisse des veuves et orphelins des officiers de la marine, était insuffisant. Cette mesure a pour motif l'utilité d'accorder un subside à cette institution, jusqu'à ce qu'elle puisse suffire elle-même à toutes ses charges.
2,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	b) Le Budget de 1855 comportait par erreur 14 bateaux. Il y en avait 13, et aujourd'hui le nombre en est porté à 16, en y comprenant le nouveau bateau à hélice.
						c) Cette demande d'allocation est la conséquence de la construction d'un bateau-pilote à hélice, elle a été prévue dans l'exposé des motifs et dans les notes qui ont été remises à la section centrale en 1854.
776,791 67	»	776,791 67	779,391 67	2,400 »	5,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (suite).	
			REPORT. fr. 150,800 »
		MATÉRIEL (suite).	
		<i>Police maritime.</i>	
	<i>c.</i>	Loyer des bureaux	2,712 »
	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, fournitures de bureau, impressions, etc.	3,788 »
	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants	200 »
	<i>d.</i>	<i>Sauvetage.</i>	
	»	Matériel et réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues	2,200 »
	<i>e.</i>	<i>Malles-postes.</i>	
	»	Houille : 416 traversées à raison de 7½ tonneaux par traversée.	81,420 »
	»	Pour combustible d'un troisième bateau; voyages extraordinaires en dehors du service régulier	5,000 »
48 (suite).	»	Huile, graisse, etc., 416 traversées	6,540 »
	»	Entretien, achat et réparations de chaudières, frais d'agence, impressions, annonces et masse d'habillement des courriers.	21,890 »
	»	Entretien de trois bateaux, à 5 p. 0/0 du capital d'achat, pour l'année entière	46,250 »
	<i>f.</i>	<i>Entretien.</i>	
	»	Matériel et entretien des autres bâtiments.	50,000 »
	<i>g.</i>	<i>Magasin.</i>	
	»	Loyer du magasin, matériel	2,000 »
			Fr. 352,500 »
	»	Construction d'un bateau-pilote	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII.	fr.
		CHAPITRE IX.	
		PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE A PARIS.	
49	»	Traitement d'un chancelier à la légation de Paris.	
		TOTAL DU CHAPITRE IX.	fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
776,791 67	»	776,791 67	779,591 67	2,400	5,000	
352,500 »	»	352,500 »	349,500 »	3,000	»	
»	»	»	80,000	»	80,000	
1,129,291 67	»	1,129,291 67	1,208,891 67	5,400	85,000	
DIMINUTION. fr.				79,600		
3,000 »	»	3,000 »	3,000	»	»	
3,000 »	»	3,000 »	3,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres	Pages	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	10	Administration centrale
II.	12	Traitements des agents politiques
III.	<i>ib.</i>	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc.
V.	14	Frais à rembourser aux agents du service extérieur, etc.
VI.	<i>ib.</i>	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation, pêche
VIII.	16	Marine
IX.	34	Perception des droits de chancellerie à Paris
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
179,591 »	»	179,591 »	179,591 »	»	»	
454,000 »	12,000 »	466,000 »	466,000 »	»	»	
82,600 »	»	82,600 »	82,600 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
4,000 »	36,000 »	40,000 »	40,000 »	»	»	
319,600 »	»	319,600 »	295,852 »	23,748 »	»	
1,129,291 67	»	1,129,291 67	1,208,891 67	»	79,600 »	
3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»	
2,322,582 67	48,000 »	2,370,582 67	2,426,434 67	23,748 »	79,600 »	
DIMINUTION. . . . fr.				55,852 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1^{er} janvier 1854 au 31 décembre suivant, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'art. 4 de la loi du 17 février 1849.

1° — PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
54	De Winter, Melchior . . .	Pilote de 3 ^e classe . . .	290 »	5 octobre 1854	1 ^{er} juin 1854,	
55	Wauters, Félix	Matelot de 1 ^{re} classe.	250 »	Idem.	1 ^{er} décemb. 1854.	
			540 »			

2° — PENSIONS ÉTEINTES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE de L'EXTINCTION.	Observations.

NÉANT.

Lors de la présentation du Budget de 1855, le Département des Affaires Étrangères comptait quarante-deux pensions, s'élevant à fr. 59,248 »
 Depuis cette époque, deux pensions ont été conférées; elles s'élevent à 540 » } 59,788 »
 Aucune pension ne s'étant éteinte en 1854. »

Il reste à servir quarante-quatre pensions s'élevant à 59,788 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1856.

ANNEXE N° 2.

RELEVÉ

Des droits de chancellerie perçus à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères et dans les légations à l'extérieur, pendant l'année 1854.

Administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères.	fr.	968	75
Légation à Berlin		85	»
— à Constantinople		5	»
— à Copenhague		20	»
— à Francfort s/m		316	»
— à La Haye		80	»
— à Lisbonne		»	»
— à Londres		25	»
— à Madrid		»	»
— à Paris		29,026	50
— à Rio de Janeiro		»	»
— à Rome		»	»
— à S'-Pétersbourg		»	»
— à Turin		5	»
— à Vienne		160	»
— à Washington		»	»
TOTAL.	fr.	<u>30,691</u>	<u>25</u>